



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 13 février 2020 à 20 h 00

L'an deux mille vingt, le treize du mois de février à 20h00, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 07 février 2020.

PRESENTS : 23

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint (arrivé à 20h17) – Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 4^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 5^{ème} adjoint – Madame Isabelle DUBORD, 6^{ème} adjoint – Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. déléguée – Madame Jeannette DUDIT, C.M. (arrivée à 20h20) – Monsieur Pierre LASCOMBES, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Madame Monique BOCEK DE BRITO, C.M. – Monsieur David GRACIA, C.M. – Madame Marie-Agnès RAYNAUD, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 6

Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Procuration à monsieur ARMENGOL
Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Procuration à madame BOUÉ
Madame Flora CASTELL, C.M. – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET
Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur David GRACIA.

Les conseillers acceptent à l'unanimité l'inscription à l'ordre du jour de la question rajoutée suivante :

- Personnel / Création et suppression de poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019** pour le budget annexe « Maison de service au public »
- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019** pour le budget annexe « Maison Adolphe Cadéot »
- **APPROUVE LE NOUVEAU BAIL** pour la location du logement situé à la Maison Adolphe Cadéot pour un montant de loyer à 400 € mensuels
- **VALIDE LE NOUVEAU BAIL** avec ORANGE pour l'antenne située rue Amanieu Dupuy, moyennant un loyer annuel de 5 380 €
- **ACCEPTÉ D'ACQUERIR UNE PARCELLE** de 124 m² située dans la rue du marquis de Percin, à l'euro symbolique
- **APPROUVE DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC** avec un contrôle des mâts d'éclairage du stade opéré sous le contrôle du syndicat départemental d'énergies du Gers
- **AUTORISE LA VENTE** de matériel communal d'occasion
- **PREND ACTE** de la présentation des bilans annuels 2018 et 2019 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- **DECIDE DE CREER** un poste de rédacteur territorial à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet pour le service de l'urbanisme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019** pour le budget annexe « Assainissement »
- **ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2020** pour le budget de la commune
- **ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2020** pour le budget annexe « Assainissement »
- **ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2020** pour le budget annexe « Maison des services au public »
- **ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2020** pour le budget annexe « Maison Adolphe Cadéot »

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **PUBLICATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS** des marchés de 25 000 € HT et plus conclus en 2019

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions municipales signées par Madame le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation qui lui a été confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 17 février 2020

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG